

**Compte rendu de la réunion de consultation  
sur le tableau de bord de suivi de l'objectif de baisse de la pauvreté.  
Cabinet de Martin Hirsch  
27 mars 2008**

Etaient présents à la réunion :

Cabinet : Martin Hirsch, Emmanuelle Wargon, Marie-Odile Simon, Anne Lambert

Gilbert Lagouanelle (Secours catholique), Jean-Jacques Durand (Fédération française des banques alimentaires), Valérie Corman (MEDEF), Henriette Steinberg (Secours Populaire Français), Hervé de Ruggiero (FNARS), Carole Lardoux (FNARS), Daniel Zielinski (UNCCAS), Bruno Juigner (UNAF), Mme Sandal (UPA), Jeanine Dujay-Blaret (CNRPA), Jacqueline Donedu (CGT 95), Patricia Ferrand (CFDT), Adeline BORDAS (Centre des jeunes dirigeants), Aude Fernandez (FNSEA), Jean-Pierre Guidis (CGPME), Dominique Duquet (ATD Quart Monde), Elisabeth Labaye (FSU), Sylvette Uzan-Chomat (FSU), Danièle Atlan (FSU), Pierrette Catel (CNML), Patrick Dugois (Emmaüs France), Sophie Saglio (CGT-FO), Graciela Robert (Médecins du Monde), Marie-Noëlle Travers (SOS Familles Emmaüs France), Sylvie Guichard (Croix Rouge française), Marion Lieweg (ANSA), Olivier Marguery (Fondation de l'Armée du Salut), Gérard De Lavernée (MEDEF), Roselyne Lecoultre (UPA)

Rappel du processus d'élaboration du tableau de bord : dans la lettre de mission de Martin Hirsch, en juillet dernier, le Président de la République a souhaité fixer un objectif chiffré de baisse de la pauvreté. Dans l'engagement du 17 octobre 2007, le Président de la République a alors annoncé que cet indicateur serait suivi au travers d'un indicateur central, complété par d'autres indicateurs à définir. A la même période, la DGAS lançait un groupe de travail « définition d'objectifs chiffrés de la pauvreté », demandé par le CILE en juin 2006. Ce groupe était tout particulièrement indiqué pour travailler sur ce projet de tableau de bord. Il s'est réuni à plusieurs reprises au cours du dernier trimestre 2007, a auditionné un grand nombre d'experts. Le projet de tableau de bord issu des travaux du groupe a été discuté avec l'ensemble des membres de l'ONPES. Avec cette nouvelle réunion, la discussion est élargie à l'ensemble des associations de lutte contre la pauvreté et des partenaires sociaux.

Les indicateurs retenus sont issus de la statistique publique et sont, pour la plupart, des indicateurs suivis par l'ONPES ou des indicateurs transversaux d'inclusion sociale (indicateurs européens).

L'ONPES réfléchit à des indicateurs d'alerte, issus d'enquêtes auprès des acteurs de l'insertion ou des données associatives, qui pourront compléter ce tableau de bord.

Un modèle d'impact des différents projets de réforme sur l'objectif de baisse de la pauvreté est par ailleurs en cours de construction (DREES - DGTPE). Il permettra, dans une logique d'évaluation ex-ante, de mesurer l'impact des réformes en projet sur la pauvreté. Une première version de ce modèle sera présentée lors de la prochaine réunion qui sera consacrée à la fixation des cibles à atteindre.

Les associations et les partenaires sociaux ont souligné le réel effort de prise en compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté dans le tableau de bord. Ils notent que la majorité des remarques faites lors des précédentes phases de consultation ont été intégrées dans le présent travail. Plusieurs conclusions se dégagent des interventions :

- La **pauvreté des personnes âgées** n'est pas suffisamment prise en compte dans le tableau de bord. Elle doit faire l'objet d'un objectif spécifique, accompagné d'un indicateur à définir. Par ailleurs, le taux d'emploi des seniors doit être suivi pour les 55-59 ans d'une part, et des 60-64 ans d'autre part afin de prendre en compte l'âge légal de départ à la retraite.
- Le taux de jeunes ni en emploi ni en formation (catégorie des 18-24 ans) ne permet pas de tenir compte l'ensemble des jeunes en apprentissage. Il faut donc étudier la possibilité d'élargir la catégorie aux **16-25 ans**.
- Les indicateurs de qualité et d'accès à l'emploi pourront être améliorés grâce aux recommandations du **groupe de travail « travail, emploi, précarité » du CNIS**.
- De nombreux indicateurs sur la qualité du logement (surpeuplement, saturnisme, etc.) et sur l'hébergement d'urgence ont été évoqués. Ils ne peuvent être intégrés dans ce tableau de bord général sur la pauvreté. Ceux-ci doivent être suivis dans le cadre d'un tableau de bord thématique, qui sera élaboré en lien avec les acteurs concernés.
- Le **bilan de santé gratuit** pourrait constituer un indicateur plus large de l'égalité d'accès aux soins ; cette proposition va être étudiée. D'autres indicateurs sur l'accès aux soins ont été évoqués ; ils doivent être suivis, comme pour le logement, dans le cadre d'un tableau de bord thématique.
- Il a été proposé de suivre le taux de bancarisation en plus du nombre de personnes surendettées. L'indicateur avait déjà été discuté dans le groupe de travail thématique de la DGAS consacré à l'exclusion bancaire et financière. Il n'avait finalement pas été retenu car l'exclusion bancaire constitue un phénomène dont l'évolution est difficile à suivre dans le cadre d'un tableau de bord général sur la pauvreté.

- Le **ressenti des personnes en situation de pauvreté** est appréhendé indirectement par le taux de difficultés en conditions de vie. Un travail est mené à l'INSEE afin d'actualiser la liste des items retenus dans la construction de l'indicateur, en association avec les personnes en situation de pauvreté.
- Le tableau de bord constitue un outil national. Dans la mesure du possible, il est important qu'il soit **décliné localement** afin de prendre en compte les spécificités territoriales et de permettre son appropriation par les différentes collectivités impliquées dans la lutte contre la pauvreté.
- Dans le tableau synthétique, une nouvelle colonne précisera le dernier niveau connu de l'indicateur (en effectif ou en taux), parallèlement aux tendances récentes d'évolution.